

06 fév 2007 -11:00

Rachat de l'OLO 16, l'OLO 28 et l'OLO 42 le 12 février via une adjudication à l'envers.

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Dans le cadre de sa politique de rachat d'OLO proches de leur échéance, l'Etat belge organisera une opération de rachat partiel des OLO suivantes :- OLO 167,50%29 juillet 2008 - encours : EUR 8,0 milliards- OLO 285,75%28 mars 2008 - encours : EUR 12,4 milliards - OLO 423,00%28 septembre 2008 - encours : EUR 8,5 milliardsLe rachat aura lieu le 12 février entre 11h45 et 12h CET.Le rachat s'effectuera via le « Bloomberg Auction System » selon un processus d'adjudication à l'envers « reverse auction » et sur base d'une procédure à prix multiples.Les offres seront soumises par le biais des primary dealers et des recognised dealers.Aucun objectif n'a été fixé pour le montant du rachat. L'Etat veillera à maintenir la liquidité des lignes concernées. A partir de l'annonce, le Trésor observera étroitement le niveau des « asset swap spreads » des OLO mentionnées contre les « asset swap spreads » d'obligations d'état européennes comparables.Pour plus d'informations :Anne Leclercq +32.2.282.61.20anne.leclercq@minfin.fed.be Marc Comans +32.2.282.61.21marc.comans@minfin.fed.be Gert Adriaensens +32.2.282.61.26gert.adriaensens@minfin.fed.be www.debtagency.be

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be